



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Interdépartementale
des Routes Nord-Ouest

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 02/07/2026

RN13 et RN1013 : Activité de la base aérienne 105 le 14 juillet 2026 – interdiction de stationner et de s'arrêter aux abords des RN13 et RN1013

La direction interdépartementale des routes Nord-Ouest informe que le **mardi 14 juillet 2026** de 0h00 à 23h59, dans les deux sens, sur la RN13 du PR17+900 au PR21+100 et sur la RN1013 du PR20+000 au PR20+900 ainsi qu'au niveau des bretelles et délaissés des échangeurs de la Rougemare et du Coudray, l'arrêt et le stationnement seront interdits aux abords des RN 13 et RN1013 en raison de l'activité de la base aérienne 105.

Soucieuse de garantir à chacun un réseau routier toujours plus sûr et plus performant, la DIR Nord-Ouest remercie les usagers de leur compréhension.

Les travaux sont toujours organisés de façon à préserver la sécurité des agents comme des usagers et de limiter la gêne occasionnée. Merci de respecter la signalisation ainsi que les distances et vitesses de sécurité.



La plus grande prudence est recommandée. Chaque jour, les agents des DIR interviennent sur la route pour votre sécurité, respectez leur travail, respectez-les.

La DIR Nord-Ouest est un service déconcentré de l'État du Ministère des Transports en charge de l'entretien, de l'exploitation et de l'ingénierie d'un réseau constitué de 1 070 Km de routes nationales. C'est un service interdépartemental, dont l'action s'opère sur 11 départements répartis en 4 régions : la Normandie, le Centre-Val de Loire, Les Hauts de France et l'Île-de-France. Son siège est situé à Rouen.

Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest

02 76 00 03 40
presse@dirno.fr
97 Boulevard de l'Europe
Pôle communication et relation avec les usagers
76032 ROUEN cedex 1
www.dirno.fr

